

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00619

Numéro SIREN : 533 638 037

Nom ou dénomination : AASGARD GUINGAMP

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2019 sous le numéro de dépôt 2427

AASGARD GUINGAMP
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €
11, impasse du Goelo – ZI de Bellevue – 22970 Ploumagoar
533 638 037 RCS SAINT BRIEUC

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 20 FEVRIER 2019**

AFFECTATION DU RESULTAT

RESOLUTION ADOPTEE

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 192 131 € comme suit :

Origine :

- résultat bénéficiaire de l'exercice 192 131 €
- compte « autres réserves » 350 782 €

Affectation :

- aux associés à titre de dividendes 50 000 €
- le solde sur le compte « autres réserves » 492 913 €

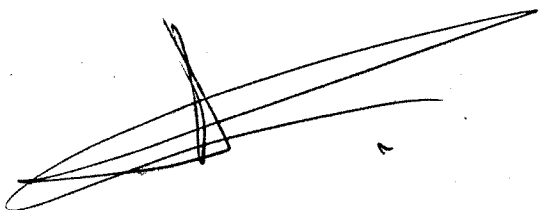
Soit un dividende unitaire de 62.50 € mis en paiement à compter du 20 février 2019.

L'assemblée générale rappelle en outre que les sommes suivantes ont été distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 08 2017			100 000 €
31 08 2016			50 000 €
31 08 2015			40 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme,
Le gérant,
Monsieur Arnaud MONNIER



Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise SARL AASGARD GUINGAMP Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 11 impasse du Goelo 22970 PLOUMAGOAR Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 5 3 3 6 3 8 0 3 7 0 0 0 2 8 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/08/2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 951	AG	4 951
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	529	AK	480
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	49
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 720	AS	13 859
	Autres immobilisations corporelles	AT	245 690	AU	209 594
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	70	BI	70
	TOTAL (II)	BJ	267 961	BK	228 885
					39 076
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	166 915	BU	166 915
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 738	BW	1 738
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	52 925	BY	52 925
	Autres créances (3)	BZ	26 235	CA	26 235
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	484 056	CE	484 056
	Disponibilités	CF	82 068	CG	82 068
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	31 027	CI	31 027
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	844 967	CK	844 967
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 112 928	IA	228 885
					884 043
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AASGARD GUINGAMP		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	350 810
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	192 131
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	551 741
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	11 719
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	139 445
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	56 234
	Dettes fiscales et sociales			DY	124 902
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	332 301	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	884 043	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	181 136
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AASGARD GUINGAMP							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 425 555	FB		FC	1 425 555	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	405 676	FH		FI	405 676	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 831 231	FK		FL	1 831 231	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 600	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 375	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 845 207
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	781 896	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	33 204	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 652	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	316 735	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 494	
	Salaires et traitements*					FY	300 837	
	Charges sociales (10)					FZ	119 695	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	11 272
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7 271	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 578 059
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	267 147	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 190	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 190	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 999	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 999	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	191	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	267 339	

Désignation de l'entreprise		SARL AASGARD GUINGAMP		Néant ☐ *				
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 650			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 650			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	46			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 102			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 148			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(498)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	74 710			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 849 048			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 656 916			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	192 131			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	1 409		
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	11 600		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	231		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
Pénalités, amendes fiscales et pénales			46					
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			2 102					
Produits des cessions d'éléments d'actif					1 650			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
			Charges antérieures		Produits antérieurs			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AASGARD GUINGAMP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 884 043 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 192 131 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 2 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 13 085 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 481			5 481
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	5 481			5 481
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 048	5 672		16 720
- Installations générales, agencements aménagements divers	132 488	16 601		149 089
- Matériel de transport	83 856	12 397	21 949	74 304
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 684	3 614		22 297
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	246 076	38 284	21 949	262 411
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	70			70
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	70			70
ACTIF IMMOBILISE	251 627	38 284	21 949	267 962

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 256	177		5 432
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 256	177		5 432
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 670	6 189		13 859
- Installations générales, agencements aménagements divers	128 449			128 449
- Matériel de transport	80 375	2 734	19 847	63 261
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 710	2 174		17 884
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	232 204	11 096	19 847	223 453
ACTIF IMMOBILISE	237 460	11 273	19 847	228 886

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 110 259 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	70		70
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	52 925	52 925	
Autres	26 236	26 236	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 028	31 028	
TOTAL CREANCES	110 259	110 189	70
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	3 037
Fournisseurs - rrr à obtenir	4 582
Etat - produits à recevoir	9 481
Associés - intérêts courus	298
Banque - intérêts courus à recevoir	113
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	17 511

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	10,00

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL A.M.FINANCES 22970 PLOUMAGOAR	99,87	799,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/01/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	127 413
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	127 413
Affectations aux réserves	27 413
Distributions	100 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	127 413

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	8 000			8 000
Réserve légale	800			800
Réserves générales	323 398	27 413		350 811
Résultat de l'exercice	127 413	-127 413	192 131	192 131
TOTAL CAPITAUX PROPRES	459 611		192 131	651 742

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 192 856 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	11 719			11 719
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	56 234	56 234		
Dettes fiscales et sociales	124 903	124 903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	192 856	181 137		11 719
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	49 134			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 873
Personnel - dettes provisionnées cp	18 070
Personnel - primes à payer	21 366
Org. sociaux - congés payés et char	7 149
Charges sociales - charges à payer	9 187
Taxe apprentissage	1 307
Taxe formation continue	1 057
Apodna paritarisme	134
Etat - autres charges à payer	1 986
TOTAL CHARGES A PAYER	67 129

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

	Au prix du bilan	Au prix du marché

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 295		
Commissions & charges sociales vend	24 733		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31 028		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Participation frais de véhicules	1 200	
Remboursement PC	200	
Aide à l'emploi	1 500	
Refacturation salaires et charges	6 844	
Formation	1 856	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	46	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 102	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 650

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

